



RÉGION ACADÉMIQUE  
PAYS DE LA LOIRE  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

## Les langues vivantes dans le nouveau lycée



IA-IPR de langues vivantes de  
l'académie de Nantes

Diaporama réalisé en liaison avec  
les IA IPR de langues vivantes de  
l'académie de Rennes

## LES LANGUES VIVANTES DANS LA REFORME DU LYCEE

1

### Organisation générale des enseignements de langues vivantes

- ✓ Les langues vivantes font partie du tronc commun : LVA, LVB - Horaires globalisés :
  - Seconde : 5h30.
  - Première : séries générales 4h30.  
séries technologiques 4h (dont 1h ETLV).
  - Terminale : séries générales 4h.  
séries technologiques 4h (dont 1h ETLV).
- ✓ Un enseignement optionnel : la LVC - 3h par semaine.
- ✓ Un enseignement de spécialité : LLCE.
  - Première: 4h.
  - Terminale: 6h.



NB : l'Enseignement Technologique en Langue Vivante est nécessairement rattaché à la **LVA**.

### LLCER (Langues, Littératures et Cultures Étrangères et Régionales)

#### Points de vigilance

- ✓ 4 langues vivantes étrangères sont concernées: LLCE allemand, anglais, espagnol et italien. Les **programmes sont différents**, mais un **préambule commun** en définit l'esprit.
- ✓ Cet enseignement ne peut porter que sur la LVA ou sur la LVB enseignée en tronc commun.
- ✓ L'horaire ne peut **pas** être réparti entre plusieurs langues.
- ✓ Les trois composantes (langue, littérature et culture) **ne peuvent pas être dissociées**.
- ✓ Un élève ne peut suivre **qu'un seul** enseignement de LLCE.



Les élèves ne peuvent choisir qu'une seule langue en enseignement de spécialité LLCE même si plusieurs langues vivantes sont proposées dans l'établissement.

Les trois composantes langue, littérature et culture sont étroitement liées.

Dans le cas où cet enseignement serait réparti entre deux professeurs sur un même niveau, il conviendrait de s'assurer que chacun d'entre eux assure langue, littérature et culture et donc de proscrire toute organisation qui amènerait à scinder les trois composantes de cet enseignement.

De manière générale, **un travail de concertation est indispensable** entre les professeurs qui interviennent en LLCE sur un même niveau.

Ce **travail de concertation** est également indispensable entre les professeurs qui assurent l'enseignement du tronc commun et ceux qui prennent en charge la LLCE.

Cette démarche est également essentielle à la cohésion des enseignements au sein du cycle terminal.

### ETLV

- ✓ L'ETLV est rattaché à la LVA (niveau visé B2).
- ✓ Cet enseignement repose sur le programme de langue vivante et sur celui de la spécialité de science et technologie qui lui sert d'appui.
- ✓ Cet enseignement est nouveau en STMG et en ST2S.
- ✓ Il se fonde sur des situations de communication qui favorisent le développement de compétences linguistiques, sociolinguistiques, culturelles et pragmatiques ancrées dans les spécificités de la spécialité.
- ✓ Il est pris en charge conjointement par les deux enseignants.
- ✓ Les activités orales sont privilégiées.



L'enseignement d'ETLV apparaît explicitement dans les programmes de tronc commun de LV (préambule).

Cet enseignement doit assurer les apprentissages dans les deux disciplines.

Les deux enseignants déterminent en amont des progressions qui assurent ces apprentissages. Ils préparent, animent et évaluent conjointement.

Si les activités orales sont privilégiées, l'écrit prolonge et accompagne le travail de l'oral sous forme de prise de notes, compte-rendu, synthèse.

L'ETLV concerne la LVA uniquement.

NB: Un programme de formation « Mobilangues » existe pour les professeurs des enseignements technologiques (voir avec la DAREIC : [ce.dareic@ac-nantes.fr](mailto:ce.dareic@ac-nantes.fr)).

### Objectifs

- **Éléments de continuité:**
  - ✓ Aisance en particulier dans la communication orale (ce qui implique une pratique systématique).
  - ✓ Consolidation des compétences linguistiques et de communication.
  - ✓ Approfondissement de la connaissance des aires géographiques et culturelles.
  - ✓ Mise en activité des élèves dans des situations de communication propices aux échanges.
  - ✓ Développement de l'autonomie.
  - ✓ Préparation à l'enseignement supérieur.
- **Évolutions et points de vigilance:**
  - ✓ L'oral et l'écrit sont complémentaires et s'articulent.
  - ✓ Cycle terminal: « pédagogie de projet » pour développer autonomie, créativité, travail en équipe, ...



### L'étude de la langue

5

- **Éléments de continuité:**
  - ✓ Objectifs de niveaux de compétences:  
LVA: B1 en seconde > B2 en fin de terminale.  
LVB: A2 en seconde > B1 en fin de terminale.
  - ✓ Une approche toujours en lien avec un contexte d'utilisation.
  - ✓ Les activités langagières: réception, production, interaction.



### L'étude de la langue

6

- **Évolutions et points de vigilance:**
  - ✓ Pour chaque activité langagière : définition, progressivité, stratégies.
  - ✓ En annexe: grilles des descripteurs de niveau de compétences par activité, exemples de situations de communication avec des repères pour faciliter l'évaluation.
  - ✓ Volume complémentaire du CECRL:
    - descripteurs renouvelés pour prendre en compte les nouveaux enjeux (diversification culturelle des sociétés, communication numérique, ...);
    - les nouvelles formes de communication écrite, notamment en interaction;
    - évaluation plus réaliste de la maîtrise phonologique;
    - la médiation.
  - ✓ À l'articulation des activités langagières : la médiation.
  - ✓ LVC : A2 en seconde pour atteindre B1 en fin de terminale.





### À l'articulation des activités langagières : la médiation

« La médiation introduite dans le CECRL consiste à **explicit**er un discours lu et entendu à quelqu'un qui ne peut le comprendre.

En termes scolaires, elle se traduit en une série d'exercices qui vont de la paraphrase à la traduction. »

Conseil supérieur des programmes, Langues vivantes A, B, C (MEN, 2019)



« À l'oral comme à l'écrit, l'élève médiateur :

- prend des notes, paraphrase ou synthétise un propos ou un dossier documentaire pour autrui ;
- identifie les repères culturels inaccessibles à autrui et les lui rend compréhensibles ;
- traduit un texte écrit, interprète un texte oral ou double une scène de film pour autrui ;
- anime un travail collectif, facilite la coopération, contribue à des échanges interculturels, etc.

**La médiation place l'élève en situation de valoriser l'ensemble de ses connaissances et compétences. »**

Conseil supérieur des programmes, Langues vivantes A, B, C (MEN, 2019)

Le terme « médiation » ne doit pas faire peur : il fait référence à des pratiques pédagogiques déjà bien installées. Les situations d'utilisation de médiation existent déjà : compte rendu de CO, de CE, synthèse, doublage ou sous-titrage d'une scène de film...

J.Erin, IGEN « L'enjeu de la médiation est de faire que la communication soit possible entre des personnes qui, pour une raison quelconque, ne peuvent pas communiquer directement ». Rapport du jury Agrégation interne Allemand, 2018

Déjà présente dans le CECRL, la médiation est dorénavant explicitement inscrite dans les nouveaux programmes. **La médiation se situe à mi-parcours des différentes activités langagières**, valorise le recours à des **stratégies de collaboration** et met en avant la capacité à **explicitier les contenus culturels** des documents.

La traduction ne représente qu'une des formes possibles de la médiation qui couvre des pratiques bien plus larges. Toute traduction ne constitue pas une médiation. La médiation est une sorte d'interface et implique un destinataire.

**La médiation doit être envisagée comme linguistique, sociale et culturelle.**

J.Erin, IGEN : «L'enjeu de médiation ne saurait ainsi se limiter à la définition d'une tâche finale de communication mais doit être lu comme une opportunité pour faire de l'élève un citoyen éclairé et responsable. La reconnaissance de l'altérité, l'acceptation de la diversité et la dimension interculturelle de la coopération constituent des enjeux essentiels du cours de langues vivantes. La médiation rend en particulier plus explicite l'ancrage culturel de l'apprentissage des langues ».

NB : La médiation pourrait être évaluée (note de bulletin) mais n'apparaît pas dans les E3C.

## Comparaison anciens/nouveaux programmes : tronc commun

### Formation culturelle et interculturelle

9

- **Éléments de continuité:**
  - ✓ L'apprentissage d'une langue comme connaissance de la culture et de l'histoire qu'elle véhicule.
  - ✓ Une thématique commune à toutes les LVER:
    - Seconde: « L'art de vivre ensemble ».
    - Cycle terminal: « Gestes fondateurs et mondes en mouvement ».
  - ✓ Un ancrage culturel propre à chaque aire linguistique.
  - ✓ La problématisation.



## Comparaison anciens/nouveaux programmes : tronc commun

### Formation culturelle et interculturelle

10

- **Évolutions et points de vigilance:**
  - ✓ Une thématique déclinée en 8 axes.
  - ✓ Seconde: 6 axes (au moins) à aborder à travers 1 à 3 séquences.  
Cycle terminal: 6 axes (au moins) à aborder chaque année à travers 1 ou 2 séquences.
  - ✓ Il est souhaitable de proposer une séquence interlangues par an (cycle terminal).



Les compétences culturelles vont au-delà des connaissances culturelles ; elles sont liées aux attitudes.

L'ancrage culturel des séquences doit amener les élèves à découvrir la diversité des différentes aires linguistiques sans pour autant viser l'exhaustivité. La problématisation est inhérente à la conception de la séquence par le professeur. Elle est partagée avec les élèves, qui pourront aussi en proposer d'autres. Il s'agit d'aborder un élément de complexité par le biais d'une question « problématique » qui fait réfléchir les élèves et les pousse à s'interroger.

La séquence interlangue n'est pas nécessairement un projet absolument parallèle ni conçu conjointement dans sa totalité. Il peut simplement y avoir prise en compte, dans la séquence de LVA, de ce qui a été appris en séquence de LVB auparavant et vice versa. On peut aussi imaginer des

séquences qui se basent sur une problématique proche, ou encore des projets de séquence qui puissent mêler les apprentissages construits dans chaque langue.

## Comparaison anciens/nouveaux programmes : tronc commun

### Une thématique par cycle, déclinée en 8 axes d'étude

11

SECONDE : L'art de vivre ensemble	CYCLE TERMINAL : Gestes fondateurs et mondes en mouvement
1. Vivre entre générations	1. Identités et échanges
2. Les univers professionnels, le monde du travail	2. Espace privé et espace public
3. Le village, le quartier, la ville	3. Art et pouvoir
4. Représentation de soi et rapport à autrui	4. Citoyenneté et mondes virtuels
5. Sports et société	5. Fictions et réalités
6. La création et le rapport aux arts	6. Innovations scientifiques et responsabilité
7. Sauver la planète, penser les futurs possibles	7. Diversité et inclusion
8. Le passé dans le présent	8. Territoire et mémoire



Les professeurs abordent chaque année au moins six axes sur les huit de la liste. Cela peut nécessiter de concevoir des séquences plus courtes, plus ciblées. Si deux axes sont abordés dans une même séquence, il doit y avoir un axe prioritaire.

## FORMATION CULTURELLE ET INTERCULTURELLE

12

*Amorcée au collège avec la thématique « La rencontre avec d'autres cultures »  
ou encore "Voyages et migrations"*

*Consolidée et problématisée au lycée dès la 2<sup>nd</sup>e avec « L'art de vivre ensemble » puis au  
cycle terminal dans « Gestes fondateurs et mondes en mouvement »*

*Poursuivie tout au long de la vie*

**==> PARTICIPE À LA FORMATION DE CITOYENS ÉCLAIRÉS**



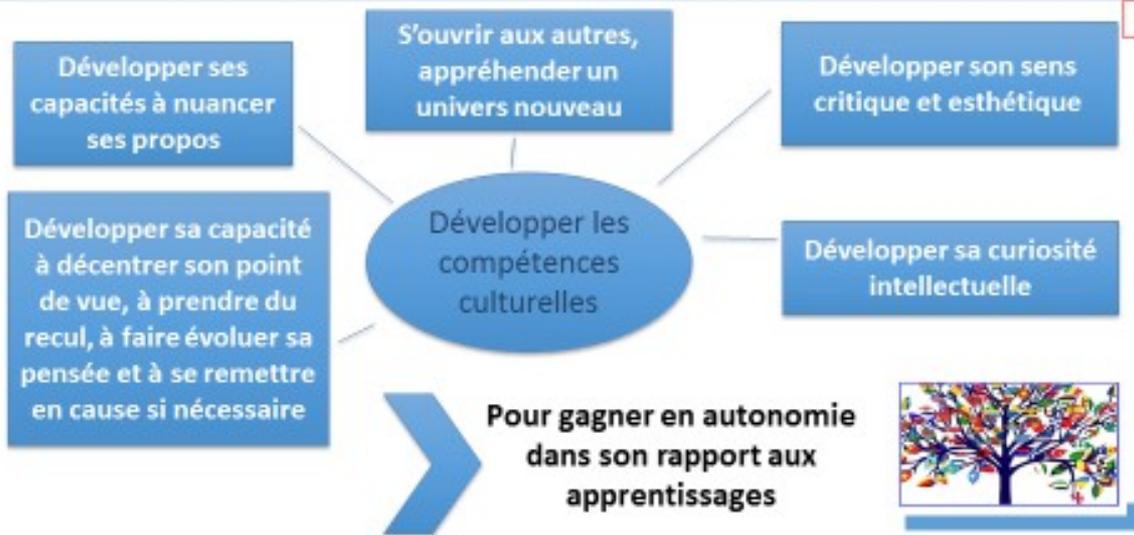
**L'ambition culturelle est étroitement  
associée aux objectifs linguistiques**



Le lycée, situé entre le collège et le post-bac, doit à la fois s'appuyer sur des compétences et connaissances interculturelles déjà amorcées, mais aussi se placer dans une perspective de construction à plus long terme.

Préambule du programme de 2<sup>nd</sup>e : « l'élève approfondit au lycée sa connaissance des aires géographiques et culturelles des langues qu'il apprend, et s'ouvre à des mondes et des espaces nouveaux grâce à une présentation dénuée de stéréotypes et de préjugés »

L'objectif est d'assurer la communication entre locuteurs de différentes cultures, par la compréhension d'une langue mais aussi de références culturelles. Comment faire percevoir/comprendre/interpréter des références culturelles ? En proposant des supports authentiques qui en sont amplement pourvus. Il ne faut pas oublier de solliciter les élèves pour faire établir leurs représentations culturelles ; et le cas échéant, ne pas craindre de transmettre/expliciter une référence culturelle non maîtrisée.



Les langues vivantes contribuent à une mission qui les dépasse largement, car les objectifs de la formation culturelle et interculturelle sont très transversaux.

On ne peut partir du principe que les lycéens sont déjà compétents dans tous ces domaines même si ce travail a déjà été amorcé au collège : il s'agit justement de les former en ce sens.

Programme de 2nde : « Chaque société est un organisme vivant, héritier d'un passé qui contribue à forger son présent et dont les références permettent de mieux comprendre les réalités actuelles, mais aussi se projettent dans un avenir qui mobilise l'imagination, le besoin de créer et le désir d'aller de l'avant »

### *Pour y parvenir :*



14

*...veiller à proposer des documents authentiques issus de champs disciplinaires variés.*

*...accompagner les expériences de mobilité (individuelle, collective, virtuelle).*

*...permettre d'appréhender un sujet de manière de plus en plus complexe et nuancée.*

*...proposer des pistes pour poursuivre les apprentissages « hors de la classe ».*

Il est important d'explorer des champs disciplinaires variés. Les documents authentiques ne doivent donc pas uniquement être des articles de journaux ou des extraits d'articles issus du net.

Concrètement, que peut-on apporter en tant que professeur de langue pour amener l'élève à poursuivre les apprentissages hors la classe ?

Le professeur de langue peut donner une impulsion, donner des idées de lectures, de films à regarder avec ou sans sous-titres, sélectionner quelques BD, des chaînes You tube intéressantes, travailler avec le professeur documentaliste (rassembler un fond de ressources littéraires, musicales ou audio...).

### L'organisation de l'enseignement

- **Points de vigilance:**
  - ✓ Ne pas se limiter à des documents informatifs : penser aux arts, à la littérature...
  - ✓ Proposer des projets autour de scénarios pédagogiques :
    - avec des entraînements articulés, contextualisés, progressifs,
    - avec des entraînements qui aboutissent à des productions,
    - qui mettent l'élève en action.

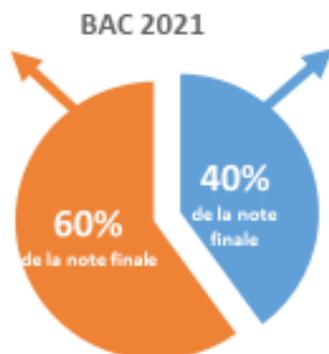


Le premier point de vigilance n'est pas une nouveauté : les arts et la littérature ne sont pas réservés à la LLCE.

### EPREUVES TERMINALES

#### 1 épreuve anticipée en 1<sup>ère</sup>

- Français écrit et oral
- 4 épreuves en terminale :**
- 2 enseignements de spécialité
- Philosophie
- Grand oral



### CONTRÔLE CONTINU

- 10% de la note finale**
- bulletins scolaires de 1<sup>ère</sup> et de terminale
- 30% de la note finale**
- épreuves communes : 2 sessions en 1<sup>ère</sup>, 1 session en terminale

- La spécialité qui ne sera **pas poursuivie en fin de 1<sup>ère</sup>** fera l'objet d'une **évaluation spécifique en contrôle continu**.
- **Grand oral** sur un des projets suivis en spécialité : construction de compétences de communication et d'une culture solide jusqu'à la fin de l'année

#### Les épreuves communes du contrôle continu :

Elles concernent les disciplines non évaluées lors des épreuves finales et la discipline de spécialité non poursuivie en terminale. La note de la spécialité non poursuivie en fin de 1<sup>ère</sup> entre dans les 30% des épreuves communes en contrôle continu.

Les copies seront anonymes et corrigées par d'autres professeurs que ceux des élèves.

Les sujets sont issus d'une banque nationale numérique alimentée par toutes les académies.

#### Le contrôle continu dans les bulletins scolaires :

L'usage d'un portfolio numérique au cycle terminal permettra le suivi de la progression de l'élève et de formuler une proposition de note au contrôle continu.

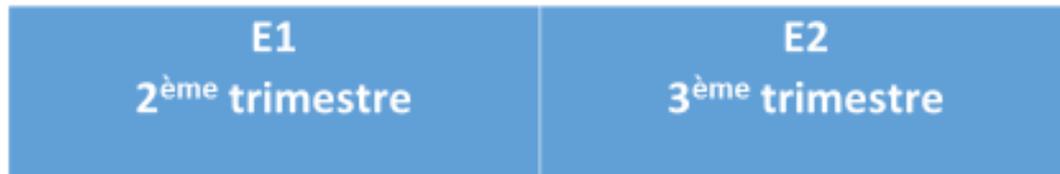
Différentes formes d'évaluation qui n'altèrent pas le temps d'entraînement sont à mettre en œuvre : auto-évaluation, co-évaluation, etc.

NB : les notes obtenues en LVC et en SELO (enseignements optionnels) entrent dans les 10% des bulletins scolaires.

## E3C : épreuves communes de contrôle continu

17

En classe de 1<sup>ère</sup> :



En classe de Terminale :

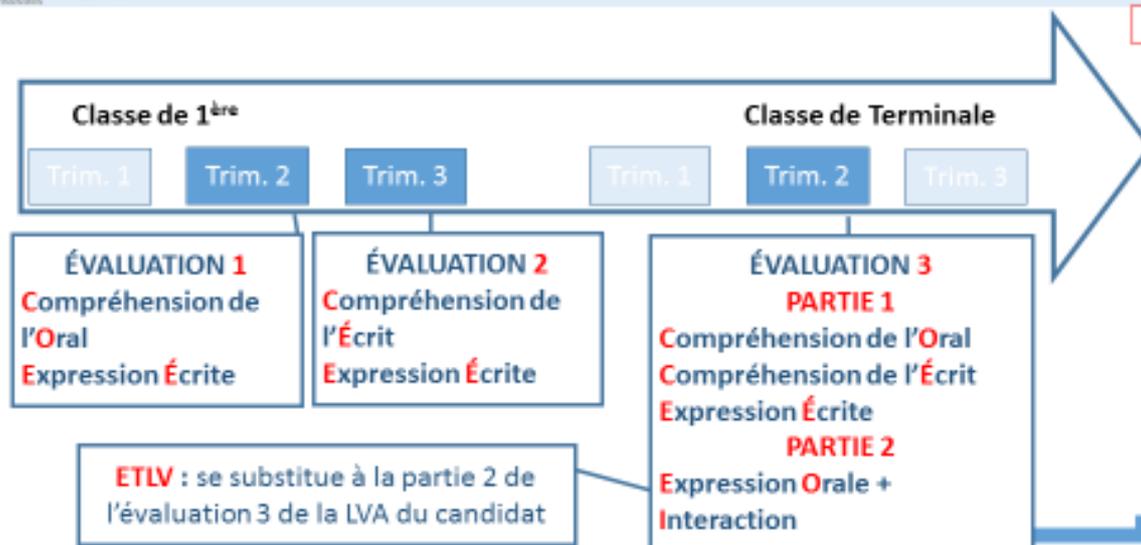


## Les épreuves du Baccalauréat

BO

n°17 du 25 avril 2019

18



### ÉVALUATION 1

Compréhension de l'Oral

Expression Écrite

Durée : 1h

- **Niveau attendu : LVA → B1 / LVB → A2-B1**
- **C.O. /10 points**
  - document audio ou vidéo (1 mn 30 max.)
  - 3 écoutes espacées d'une minute
  - compte rendu libre ou guidé en français
- **E.E. /10 points**
  - 1 ou 2 questions, en lien avec la thématique de la C.O.
  - à traiter en langue cible



### ÉVALUATION 2

Compréhension de l'Écrit

Expression Écrite

Durée : 1h30

- **Niveau attendu : LVA → B1-B2 / LVB → A2-B1**
- **C.E. /10 points**
  - 1 ou 2 textes (2300-4000 signes\*)
  - compte rendu libre ou guidé en langue cible
- **E.E. /10 points**
  - 1 ou 2 questions, en lien avec la thématique de la C.E.
  - à traiter en langue cible
  - peut prendre appui sur un document iconographique



\*700-900 en chinois et japonais

**ÉVALUATION 3**  
**PARTIE 1**  
 Compréhension de l'Oral  
 Compréhension de l'Écrit  
 Expression Écrite  
 Durée : 2h  
**PARTIE 2**  
 Expression Orale + Interaction  
 Durée : 10 mn (sans préparation)

• Niveau attendu : LVA → B2 / LVB → B1

**PARTIE 1**

- **C.O.**
  - document audio ou vidéo (1 mn 30 max.)
  - 3 écoutes espacées d'une minute
  - compte rendu libre ou guidé en français
- **C.E.**
  - 1 ou 2 textes (2500-4500 signes\*)
  - compte rendu guidé en langue cible
  - questions sur l'ensemble du dossier (C.O. + C.E.)
- **E.E.**
  - 1 ou 2 questions, en lien avec la thématique du dossier
  - à traiter en langue cible
  - peut prendre appui sur un document iconographique

\*800-1000 en chinois et japonais

**ÉVALUATION 3**  
**PARTIE 1**  
 Compréhension de l'Oral  
 Compréhension de l'Écrit  
 Expression Écrite  
 Durée : 2h  
**PARTIE 2**  
 Expression Orale + Interaction  
 Durée : 10 mn (sans préparation)

**PARTIE 2 - VOIE GÉNÉRALE**

- **E.O.**
  - l'examineur propose au candidat 3 axes culturels du programme, le candidat en choisit 1
  - supports : 2 documents iconographiques OU 2 citations OU 1 document iconographique + 1 citation
  - durée : 10 mn sans préparation = 5 mn (max.) d'E.O.C. du candidat + 5 mn d'E.O.I.

**PARTIE 2 - VOIE TECHNOLOGIQUE (LVA)**

- E.O.**
  - repose sur l'ETLV suivi en terminale
  - supports fournis par le candidat
  - durée : 10 mn sans préparation = 5 mn (max.) d'E.O.C. du candidat + 5 mn d'E.O.I.

La question du choix de la LVA et LVB se pose dès la fin de seconde pour le contrôle continu : pour les E3C mais aussi pour les bulletins scolaires. En classe de première, il faudra savoir le plus tôt possible quelle langue est choisie en LVA et en LVB.

En ce qui concerne les classes ou groupes « mixtes », il faudra bien utiliser des grilles d'évaluation différenciées pour le contrôle continu.

Pour les E3C, les fiches nationales d'évaluation et de notation permettront d'évaluer les prestations des candidats selon le rang de la langue concernée (LVA ou LVB)

**ÉVALUATION LLCE/R**  
**si suivi uniquement en 1<sup>ère</sup>**  
**Compréhension de l'Écrit**  
**Expression Écrite**  
**Durée : 2h**

- **Niveau attendu : B2**
- **Objectif :** évaluer la maîtrise par le candidat des attendus du programme de l'enseignement de spécialité
- **E.E. /20 points**
  - **synthèse guidée** d'un dossier documentaire (2 ou 3 questions ou consignes)
  - à traiter **en langue cible** en 300 mots au moins
  - supports : **3 documents**, dont au moins 1 document littéraire et 1 document iconographique, adossés à l'une des deux thématiques au programme de 1<sup>ère</sup>
  - Longueur cumulée des textes 4000-5000 signes

### Principes et objectifs (communs aux quatre langues) :

- Explorer la langue, la littérature et la culture de manière approfondie.
- Développer le goût de lire.

### Les contenus culturels et littéraires :

- Déclinés en cinq **thématiques** (deux pour la classe de première, trois pour la classe terminale), subdivisées en **axes** d'étude



### Points de convergence avec l'enseignement commun et quelques spécificités :

- L'approche actionnelle et la démarche de projet pour rendre les élèves autonomes dans l'usage de la langue.
- Dossier vs. portfolio numérique.
- Les outils numériques permettent de renforcer les compétences des élèves.
- La compétence linguistique : axe privilégié du cours, enseignée en contexte d'utilisation, à l'occasion de l'étude de documents authentiques riches et variés, dans une approche comparative.
- Elle concerne les aspects phonologiques de la langue ainsi que la maîtrise de l'orthographe, du lexique et de la grammaire.



Les grandes orientations choisies :

- **l'ancrage culturel** et l'insistance sur **la non séparation entre langue et culture** ; recherche d'un **équilibre entre littérature et civilisation**
- le **travail de la langue et sur la langue** en mode intégratif, c'est-à-dire étroitement corrélé avec des objets culturels

- **l'apprentissage du lexique** doit de même être envisagé dans une corrélation étroite avec la lecture suivie d'œuvres
- **montrer que** les langues vivantes constituent **une discipline à part entière qui met en perspective et problématise, qu'elles ont un pouvoir formateur, intellectuel et humain**
- constituer des **passerelles avec les autres langues** de sorte que les professeurs des différentes langues puissent le cas échéant travailler en inter-langues de manière concertée

Les thématiques sont obligatoires mais les axes d'étude de LLCE ne sont que des propositions. Dans un souci de cohérence, il faudra échanger avec ses collègues car dans un même groupe du tronc commun, on pourra avoir aura des élèves qui auront choisi la spécialité LLCE.

En ce qui concerne la lecture d'œuvres intégrales : bien distinguer le programme obligatoire et les propositions complémentaires qui sont dans l'annexe. Le conseil régional finance l'achat de manuels mais pas celui des œuvres intégrales. Les professeurs enseignant la LLCE pourront se renseigner auprès des collègues de français sur la marche à suivre, consulter les gestionnaires, les professeurs documentalistes, envisager des achats groupés pour que tout le monde ait la même édition.



### LLCE ANGLAIS

- Le programme culturel s'organise pour la 1<sup>ère</sup> autour de deux thématiques : « **Imaginaires** » et « **Rencontres** », déclinées en axes d'étude.
- L'étude des deux thématiques est obligatoire mais les axes d'étude ne sont proposés qu'à titre indicatif et ne sont en rien limitatifs.
- Deux œuvres littéraires intégrales, à raison d'une œuvre par thématique, auxquelles pourra être ajoutée une œuvre filmique, devront être lues et étudiées pendant l'année et obligatoirement choisies par les professeurs dans un programme limitatif, défini par note de service, renouvelé intégralement ou partiellement tous les deux ans.

### LLCE ANGLAIS

Thématiques de la classe de première, déclinées en axes d'étude

Imaginaires	Rencontres
<ul style="list-style-type: none"><li>• L'imagination créatrice et visionnaire</li><li>• Imaginaires effrayants</li><li>• Utopies et dystopies</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• L'amour et l'amitié</li><li>• Relation entre l'individu et le groupe</li><li>• La confrontation à la différence</li></ul>



### LLCE ALLEMAND

- Programme culturel de 1<sup>ère</sup> organisé autour de 2 thématiques : « **Les imaginaires** » (commune avec l'anglais) et « **Représentations et expressions de la mémoire** » (propre à l'allemand).
- 2 thématiques déclinées en axes d'études.
- « *Deux œuvres littéraires adaptées en contenu et longueur à des élèves de cycle terminal ont vocation à être lues de manière suivie chaque année dans leur intégralité. À ces deux œuvres littéraires s'ajoute l'étude d'une œuvre filmique.* »
- « *Les œuvres mentionnées en annexe* » du programme « *ne le sont qu'à titre indicatif et leur liste n'est ni limitative ni exhaustive. Bien d'autres œuvres ou extraits d'œuvres peuvent être choisis par les professeurs dans leur classe.* »



### LLCE ALLEMAND

Thématiques de la classe de première, déclinées en axes d'étude

Les imaginaires	Représentations et expressions de la mémoire
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'imaginaire populaire allemand</li> <li>• L'inquiétante étrangeté</li> <li>• L'imaginaire fantastique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Histoire(s) et territoires</li> <li>• La construction de la mémoire</li> <li>• « Erinnerungskultur » (« devoir de mémoire »)</li> </ul>



Thématiques de 1<sup>ère</sup> abordées à travers les 7 domaines suivants : **arts, croyances et représentations, histoire et géopolitique, langue et langages, littérature, sciences et techniques, sociologie et économie.**

Les croisements entre thématiques et domaines permettent au long du cycle de développer et de consolider les repères culturels des élèves, et de conduire à des problématiques très diverses. Ces croisements favorisent l'ouverture d'esprit des élèves, la formation de leur jugement et de leur esprit critique.

Circulation des hommes et circulation des idées	Diversité du monde hispanophone
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Voyages et exils</li> <li>• Mémoire(s): écrire l'histoire, écrire son histoire</li> <li>• Échanges et transmissions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pluralité des espaces, pluralité des langues</li> <li>• Altérité et <i>convivencia</i></li> <li>• Métissages et syncrétisme</li> </ul>



### LLCE ESPAGNOL

#### Un programme limitatif

- 2 œuvres littéraires intégrales (court roman, nouvelles, pièce de théâtre), 1 par thématique + éventuellement 1 œuvre filmique choisies dans le programme limitatif.
- Renouvelé intégralement ou partiellement tous les deux ans.
- Les extraits des autres œuvres abordées en classe pourront être sélectionnés dans les listes indicatives figurant en annexe.



### LLCE ITALIEN

Thématiques de la classe de première, déclinées en axes d'étude indicatifs

Imaginaires	Pouvoirs et contre-pouvoirs
<ul style="list-style-type: none"><li>• Espaces imaginés</li><li>• Re-présenter le réel</li><li>• Le Beau, une histoire d'imagination</li><li>• Du passé imaginaire au futur imaginé</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Incarnations du pouvoir</li><li>• Pouvoirs symboliques</li><li>• Les formes d'engagement de la société civile</li><li>• Désobéissances et résistances</li></ul>



- Site académique: page 'Nouveau lycée'
- Eduscol : ressources nationales d'accompagnement des programmes (à paraître)
- Webinaires académiques en format « classes virtuelles », en direct ou à la demande
- Catalogue de formation (P.A.F.) actualisé pour 2019-2020

